

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

7 décembre 2017

PROPOSITION DE LOI

visant à instaurer une taxe sur les transferts de sportifs professionnels.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 décembre 2017.

Le Président, Signé : François de RUGY

Voir les numéros : 248 et 430.



ISSN 1240 - 8468